

Questions orales

Je vais examiner cette question avec mes collègues. Bien que je ne puisse offrir aucune garantie au député, je puis lui assurer que nous verrons ce que nous pouvons faire.

* * *

LES PÊCHES

L'USINE DE LA HIGHLAND FISHERIES À GLACE BAY (N.-É.)—ON DEMANDE UNE ALLOCATION D'ENTREPRISE

M. Dave Dingwall (Cape-Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. Plus de 300 employés de la société Highland Fisheries, de Glace Bay, ont été avisés par leur propriétaire, la société Clearwater Fine Foods, d'Halifax, que leur usine va fermer ses portes parce que le ministre fédéral des Pêches et des Océans refuse de donner à cette usine ou à ses chalutiers une allocation d'entreprise.

Le ministre des Pêches et des Océans pourrait-il dire aux employés concernés et aux gens de Glace Bay en particulier quand il a reçu une demande écrite de la société Highland Fisheries et pourquoi il a refusé d'accorder à cette allocation d'entreprise alors qu'en fait, il sait pertinemment que le chômage à Glace Bay est chronique et ne fera qu'empirer à la suite de l'initiative en question?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, le député soulève une question qui inquiète vivement les pêcheurs de Glace Bay, en Nouvelle-Écosse, et leurs familles. Il s'agit là d'un problème dont je suis au courant depuis plusieurs semaines. Il est courant dans certaines des localités où l'on retrouve de petites conserveries de poisson qui n'ont pas reçu d'importantes allocations d'entreprise en vertu du programme mis en oeuvre par l'ancien gouvernement libéral, en 1984.

Le député sait fort bien que la société Clearwater Fine Foods dispose bel et bien d'allocations d'entreprise. En fait, elle n'a même pas atteint ses quotas pour l'année en cours. Les allocations en question sont réparties en fonction d'un processus dans lequel toutes les entreprises et le conseil des ministres des Pêches de la région de l'Atlantique s'engagent chaque automne. Je ne peux remettre en question ce processus en attribuant une allocation spéciale à cette usine, alors que les quotas de prises ne sont même pas encore atteints. Cette année nous avons accordé à la société Clearwater des allocations supplémentaires dans les eaux septentrionales, pour les navires de 65 à 100 pieds.

Le problème découle d'autres raisons reliées aux prix sur le marché et non à une pénurie de poisson dont serait victime la société Clearwater Fine Foods.

LA POSITION DU MINISTRE

M. Dave Dingwall (Cape-Breton—Richmond-Est): Cette réponse, monsieur le Président, va tout à fait à l'encontre de ce que les cadres supérieurs de la société disent aux employés.

Le ministre sait parfaitement que le problème de chômage chronique sévit en ce moment à Glace Bay. Les gens ont besoin de l'aide du ministre fédéral des Pêches et des Océans. Le

comité consultatif du Cap-Breton a recommandé une allocation d'entreprise pour cette société et le ministre provincial des Pêches a accepté la demande en question. Pour des raisons d'équité et du fait du chômage chronique, au nom des employés et de la localité, le ministre ne va-t-il pas maintenant revenir sur sa position d'il y a quelque temps et accorder une allocation d'entreprise à cette usine et aux chalutiers de la société Highland Fisheries, afin de permettre aux travailleurs concernés et à leurs familles de vivre dignement?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, ma réponse ne satisfait peut-être pas le député. J'ai déclaré que nous avons été justes et équitables. Nous sommes liés par un programme d'allocations aux entreprises qui a été créé par son gouvernement en 1983-1984. En vertu de ce programme, que j'ai complété l'année dernière, il y a encore du poisson qui pourrait être pris par les chalutiers de la société Clearwater Fine Foods et être livré à l'usine de Glace Bay, plutôt qu'à toute autre usine.

Le problème découle d'une baisse des prix et de la demande sur le marché à l'heure actuelle et du fait que la société Clearwater n'entend plus garder à son service les employés concernés, bien que ses chalutiers pourraient prendre encore du poisson qu'elle pourrait faire conditionner à son usine de Glace Bay, si elle le souhaitait.

* * *

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

LA BCF DE PETAWAWA—LES ALLÉGATIONS D'UN ANCIEN SOLDAT

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale.

En fin de semaine, j'ai rencontré Don Laird, ancien membre des Royal Canadian Dragoons basés à Petawawa, en Ontario. Il soutient que des choses graves se passent dans cette base: des commandants passent outre à des ordres de médecins, des soldats blessés ou malades sont harcelés, des sous-officiers et des officiers subalternes ferment les yeux sur des actes de brutalité ou les encouragent, des hommes sont ivres lorsqu'ils sont de service ou conduisent des véhicules dangereux, des cas d'ivresse et des batailles dans les casernes, des gens qui vomissent dans les corridors, dans les chambres et dans les machines à laver. Le ministre a-t-il fait mener une enquête à ce sujet et, dans l'affirmative, qu'a-t-elle révélé jusqu'ici?

L'hon. Paul Dick (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Cette affaire a été portée à mon attention depuis que la presse en a fait état et nous en sommes très préoccupés. Ce sont de graves allégations.

J'ai demandé aux fonctionnaires du ministère de me présenter un rapport complet. De plus, j'ai ordonné qu'une commission d'enquête soit établie afin de déterminer les faits et de rendre une décision.